



# Place du Congrès-AFMED dans la formation médicale continue (FMC)

Berthier NSADI  
CNOM RDC

C-Afmed 2019



- Remerciements
- Cadre légal et réglementaire de la Formation Médicale Continue (FMC)
- Certification, Accréditation et Accès à la FMC
- Le Congrès Afmed
- Conclusion



# Remerciements

- Comité Exécutif du Congrès Afmed
- Conseil National de l'Ordre des médecins
- Fédération Unisanté: tous les ordres professionnels des santé
- Ministère de la Santé Publique
- Parlement de la RDC
- Présidence de la république au travers du CS/ CSU



# Cadre légal/ réglementaire

Loi 18/035 du 13 Décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique en RDC:

- Article 17

Le malade a droit aux soins diligents et de qualité. Il le fait savoir directement ou par toute autre personne interposée.

- Article 52

Il est institué un système national de formation continue chargé du renforcement des capacités des ressources humaines en santé.



# Cadre Légal

Production du 3<sup>e</sup> Congrès Extraordinaire de l'Ordre des médecins Octobre 2018

- Projet de Loi portant modification de l'ordonnance Loi 68/070 du 1<sup>er</sup> Mars 1968 créant l'Ordre des médecins en RDC:
- Consacre l'organisation des Conseils de l'Ordre en Commissions
- Article 29: propose la réforme des commissions
- ...

- Dispositions actuelles:

1. Commission Bioéthique et Discipline
2. Commission Politico-administrative et Juridique
3. Commission scientifique
4. Commission des Finances
5. Commission Socioculturelle.

- Dispositions du Projet: Article 29.

1. Commission d’Ethique, Déontologie et Discipline
2. Commission de la Pratique Médicale
3. ***Commission Scientifique et de la Formation Continue \*\*\****
4. Commission des Finances, Politique et Administrative
5. Commission Socioculturelle



# Certification, accréditation et Accès à la FMC

- Certification de la FMC:

Au travers du système national de FMC ( Loi 18/035, Art 52)

- Accréditation

## Par les Ordres professionnels (CNOM):

Article 49 de la Loi 18/035: regroupement de tous les personnels de santé en Ordre ou en Associations.

- *Via un système de cotation en fonction de la pertinence de l'activité\*\*\*.*
- Implique les structures sanitaires/ les Groupes locaux/ les Sociétés Savantes

- Accès à la FMC...



# Accès à la FMC

- Dans les Hôpitaux et Formations sanitaires: activités scientifiques et encadrement pédagogique des médecins par les staffs.
- Organisation et le Fonctionnement effectif des Sociétés savantes: administration physique claire et visible et des ressources humaines et matérielles.
- Capacité à organiser les activités scientifiques validant la FMC et pérennes: séminaires, RT, Colloques, Glem, CONGRES!
- Capacité d'accès des praticiens aux activités des sociétés savantes: coût!





# Stratégies

- Question de l'avènement et structuration des Sociétés savantes et des Glem ( CNOM)
- Question de fonctionnement des Sociétés savantes et activités scientifiques dans les FOSA
- Question d'accès des praticiens aux activités pour accréditation.



# Stratégies

## Appui structurel et mutualisation des moyens

- CNOM:
  - Mandat consacré à la restructuration et législation ( Loi cadre santé, Projet Modification Loi 68/070, Règlement Intérieur de l'OM,.., renforcement des capacités en infrastructures, « booster » des sociétés savantes.
  - Secrétariat physique pour les Sociétés Savantes
  - Appui administratif aux Sociétés Savantes.
- Congrès- AFMED
- .../...

# Congrès AFMED

- Structure solide, aux ressources scientifiques et matérielles avérées ( par AFMED).
- Preuve de régularité et de pérennité (10 ans AFMED, VIIIè congrès d'affilé,...)
- Véritable dynamique de FMC par des acteurs engagés et bénévoles.
- Offre un espace avéré d'organisation de la FMC

# Congrès AFMED

- Possibilité de tenir « *des Congrès dans le Congrès* » :
  - Congrès de la Société Congolaise de Neurochirurgie: 3<sup>e</sup> édition! ( Congrès International en cours)
  - Sessions des sociétés savantes dans le congrès Pédiatrie, Gynéco-Obstétrique, Chirurgie, Médecine Interne, Spécialités,...
  - Congrès de la Société de chirurgie du Congo en 2020 dans le Congrès.



# Congrès AFMED

- Opportunité unique de Congrès INTERNATIONAL annuel, régulier, localement en RDC ( Kinshasa)
- Congrès international
- Indice élevé dans la cotation
- Certifié par INAMI Belgique comme espace de FMC validant.
- En parfaite harmonie avec la 1<sup>ère</sup> école de médecine de pays ( Fac Médecine UNIKIN).
- En phase avec l'organe en charge de l'accréditation de la pratique médicale ( Ordre des médecins)



# Congrès AFMED

Bref:

- Opportunité réelle aux Sociétés savantes des disciplines non encore structurées d'organiser les activités de FMC
- Plateforme sûre et incontournable dans la FMC en RDC
- ...



# Conclusion

- La FMC est un devoir professionnel, consacré par la Loi
- Gage des soins de qualité, désormais une obligation pour tout praticien.
- Exigée par l'Ordre des médecins dès 2020.
- Nécessité de nous structurer pour en assurer les outils.
- Nécessité de mutualiser les moyens pour faciliter l'accès à la FMC (formules simples, inovantes)
- Rôle capital de l'Ordre des médecins
- Opportunité solide et rêvée offerte par le Congrès AFMED



# Accès aux soins en RDC

LES ATTENTES DE L'ORDRE DES MEDECINS



- En pratique...

# Situation actuelle

- Faible financement du système de santé: cfr Comm Dr Mayala ( indicateurs de santé en RDC)
- Hôpitaux abandonnés à leur triste sort: cfr Comm Dr Mujinga ( cas exemple CASSM))
- Situation catastrophique dans les services des urgences et soins intensifs des hôpitaux publics.
- Situation critique des malades chroniques.

- Mise en application effective de la Couverture Sanitaire Universelle: consacrée par la Loi ( cfer Comm Dr Tonduango sur La Loi santé RDC)
- Pour améliorer l'accessibilité aux soins.
- Agir sur ce qui est déjà à portée:
  - mutualisation obligatoire des Fonctionnaires de l'Etat, payés par l'Etat.
  - Mutualisation obligatoire des salariés des entreprises.
  - Modification de la Loi 17/002 du 18 Février 2017 pour l'assurance obligatoire des privés.

- Pour le reste de la population?
- Pressions et lobbying des prestataires et la société civile pour augmenter et affecter effectivement le budget de l'Etat pour les outils de Loi en sa possession.
- Mise en application du contenu du plan stratégique pour la CSU en RDC.



MERCI de votre aimable attention

C-Afmed 2019